



# Formation

Compétences

psychosociales

Niveau 2

« Promouvoir la santé par le développement des compétences psychosociales »

- Jeudi 19 octobre 2023 à NEVERS
- 2 ateliers auront lieu en distanciel

Sources images

ireps

Instance régionale  
d'éducation et de promotion  
de la santé

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

ars  
Agence Régionale de Santé



# Programme

« Le développement des compétences psychosociales (CPS) représente aujourd'hui un enjeu majeur au sein de la santé publique, de l'éducation et de l'action sociale. Facteurs clés de la santé, du bien-être et de la réussite éducative et sociale, les CPS sont ainsi à la croisée de la prévention et de la promotion de la santé et au cœur des enjeux sanitaires, éducatifs et sociaux. » (Santé Publique France 2022)

Connaitre les CPS ne suffit pas à savoir comment s'y prendre pour développer un projet et créer une dynamique interne à sa structure.

Cette formation vous permettra de faire évoluer vos pratiques professionnelles et d'élaborer et mettre en œuvre en équipe votre programme de développement des compétences psychosociales, au sein de votre structure.

## Objectif de la formation

Construire et mettre en œuvre, en équipe, son projet de développement des compétences psychosociales au sein de sa structure

## Objectifs pédagogiques

- Identifier son contexte d'intervention (public, environnement, partenaires ...)
- Identifier les freins et leviers à l'implantation d'un projet CPS
- Définir ses objectifs pédagogiques
- Construire un projet de développement de CPS dans sa structure

## Contenu

- Intervention et données probantes : avantages et inconvénients
- Critères d'efficacité des programmes CPS
- Environnement favorable
- Construction de son projet en lien avec son équipe au sein de sa structure

## Public

Professionnel·les et bénévoles des champs de l'éducation, du social, de la santé, du médico-social, de l'animation, de l'insertion...



# Informations et prérequis

## Formateur·rice

Lise Belle-Anne, chargée de projets – Ireps BFC

## Dates et horaires de formation

- Jeudi 19 octobre 2023
- De 9h à 17h

## Méthode pédagogique

Il s'agit d'une formation-action. La méthode pédagogique est participative et alterne apports théoriques et échange de pratiques lors de la 1<sup>ère</sup> journée. Deux ateliers d'accompagnement méthodologique à J + 3 mois et J + 6 mois, permettront de mettre en œuvre son projet dans sa structure.

## Évaluation

- Évaluation des acquis de la formation
- Évaluation de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs
- Écriture de son projet à la fin de la formation

## Prérequis

Avoir suivi une formation CPS de niveau 1

## Coût de la formation

Le coût pédagogique de la formation est financé par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté. Les frais de déplacements et de repas sont à la charge du participant.

## Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap

Merci de contacter la responsable formation de l'Ireps : [c.lhorset@ireps-bfc.org](mailto:c.lhorset@ireps-bfc.org)

## Informations pratiques

Voir le livret d'accueil

Salle de formation de l'UDAF  
47 BD PRE Plantin  
58000 NEVERS

## INSCRIPTIONS



Pour tout renseignement contacter Lise  
Belle-Anne  
[l.belleanne@ireps-bfc.org](mailto:l.belleanne@ireps-bfc.org)  
03 86 36 18 89

Pour accéder au bulletin d'inscription,  
avant le 5 octobre :  
[Cliquez-ici](#)